

Le Conseil municipal de Salies-de-Béarn se réunira en séance ordinaire à la Mairie le :

Mercredi 20 mars 2024 à 18h30

dans la salle ordinaire des séances à l'effet de procéder à l'examen des questions portées à l'ordre du jour :

0. Procès-verbal de la séance précédente
1. Approbation du compte de gestion 2023 – Budget principal
2. Approbation du compte administratif 2023 – Budget principal
3. Approbation du compte de gestion 2023 – Budget annexe Assainissement
4. Approbation du compte administratif 2022 – Budget annexe Assainissement
5. Approbation du compte de gestion 2023 – Budget annexe Lotissement
6. Affectation des résultats 2023 – Budget principal
7. Affectation des résultats 2023 – Budget annexe Assainissement
8. Plan mobilités : validation des propositions du groupe de travail
9. Participation Fonds de Solidarité au Logement
10. Acquisition à l'euro symbolique de la maison Ponticq – 27 rue Paul Jean Toulet
11. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
12. Rapport sur les orientations budgétaires
13. Informations et questions diverses

Le Maire,

Thierry CABANNE

